

DM – 2275, rue Sicard (dérogation mineure)

Consultation publique sur la demande de dérogation mineure relative à la hauteur en mètres d'un bâtiment afin d'autoriser la construction d'une résidence située au 2275, rue Sicard.

Le projet sera inscrit à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire du 7 décembre et les élus statueront sur la demande. Cette dérogation mineure fera l'objet d'une consultation écrite de 15 jours du 16 novembre au 30 novembre 2020.

La séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve se tiendra le lundi 7 décembre 2020, à 19 h.

Consulter la [présentation](#) du dossier.

Consulter l'avis public.